

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE



Communication Conseil des ministres

Emplois de la Croissance Verte

Green Tech Verte

*Territoires à énergie positive
pour la Croissance Verte*

Sommaire

La Transition énergétique : un moteur pour la création d'emplois non-délocalisables

1. La loi de Transition énergétique pour la croissance verte et les actions qui l'accompagnent vont permettre de créer plus de 100.000 emplois verts en 3 ans
2. 2015 : une année de reprise
3. Des investissements plus industriels, plus riches en R&D et au final plus capitalistiques
4. Les projets importants en 2015
5. L'emploi vert : un périmètre en constante évolution

L'appel à projets « Green Tech Verte » : l'innovation au service de la croissance verte

1. En quoi les innovations de la « Green Tech » peuvent-elles améliorer notre quotidien ?
2. Pourquoi intégrer l'incubateur du ministère ?
3. Comment les nouveaux services aux citoyens sont-ils identifiés ?
4. Annexes : affiche « concours de création de start-up croissance verte » et lauréats C3

Territoires à énergie positive pour la croissance verte : une nouvelle enveloppe de 250 millions d'euros pour amplifier la dynamique locale

1. Un soutien renforcé pour accélérer la réalisation de projets locaux
2. Panorama des « territoires à énergie positive » : une dynamique en marche pour la croissance verte
3. La concrétisation des solutions proposées par les « territoires à énergie positive » en 2015
4. Exemples de projets financés grâce à la nouvelle enveloppe



La transition énergétique : un moteur pour la création d'emplois non-délocalisables

1. La loi de Transition énergétique pour la croissance verte et les actions qui l'accompagnent vont permettre de créer plus de 100.000 emplois verts en trois ans

En fixant des normes ambitieuses, en donnant de la visibilité aux entreprises, et grâce à des mesures fiscales incitatives, la France a créé environ 20.000 emplois verts depuis 2014.

Le classement mondial des entreprises leader par secteur d'activité économique montre que les entreprises françaises sont parmi les premières dans les secteurs de l'énergie, de l'équipement électrique, de l'aéronautique, du bâtiment, des constructions automobiles, des transports ferroviaires etc.

Entre 2012 et 2015, la progression de l'emploi est particulièrement marquée dans les secteurs de la rénovation énergétique dans le bâtiment (+9%), des énergies renouvelables (+13%) ou de la mobilité propre (+310%) :

Secteur du bâtiment

L'emploi a progressé de 9% dans le secteur de la rénovation énergétique du bâtiment. Le Crédit d'Impôt Transition énergétique (CITE) et la TVA réduite à 5,5% sur les travaux de rénovation énergétique sont salués par les professionnels du bâtiment. **Dans le secteur de la fabrication et la pose de fenêtres, 8.000 emplois ont ainsi été préservés ou créés en 2015.** En 2016, le cumul du CITE et de l'éco prêt à taux zéro permettra d'amplifier cette dynamique.

Secteur des énergies renouvelables

Le secteur des énergies renouvelables a connu une croissance de ses effectifs de l'ordre de 13% entre 2012 et 2015. Le Ministère de l'environnement soutient fortement ce secteur :

Depuis 2014, **trois appels d'offres ont été lancés pour soutenir la filière photovoltaïque.** Ils devraient générer 1 milliard d'euros d'investissements et **plus de 5000 emplois.**



Ségolène Royal a lancé le 8 février 2016 un appel d'offres sur 3 ans, dédié à **la méthanisation et au bois-énergie**. Ce dispositif s'ajoute au plan 1500 méthaniseurs et à l'appel à projets Dynamic bois qui mobilise 35 millions d'euros pour soutenir les entreprises productrices de biomasse locale.

Plus de 2000 emplois ont été créés dans la filière éolienne en 2014. Deux appels d'offres concernant l'éolien en mer posé ont été lancés pour une capacité totale de 3000 MW. Ségolène Royal vient d'annoncer le lancement d'un troisième appel d'offre au large de Dunkerque.

Le soutien aux filières des renouvelables se traduit aussi par l'émergence d'innovations de rupture comme **la route solaire** pour laquelle Ségolène Royal a débloqué 5 millions d'euros permettant d'amorcer le déploiement de 1000 km de routes et de parkings équipés de ce revêtement révolutionnaire.

Secteur des véhicules électriques

Le secteur des véhicules propres (électriques et hybrides) a multiplié par trois ses effectifs entre 2012 et 2015. Les ventes de voitures électriques enregistrent une croissance constante avec une forte accélération de 64 % en 2015. Avec 4000 nouvelles immatriculations depuis début 2016, **la France est devenue le premier marché européen.**

La mise en place par la Ministre de l'environnement de la prime à la conversion cumulable avec le bonus écologique et ouvrant droit à une aide de 10.000 € pour l'achat d'un véhicule électrique en remplacement d'un diesel de plus de dix ans, a largement bénéficié à la filière.

La nouvelle France industrielle dans le secteur de la croissance verte

Parmi les neuf solutions industrielles de la Nouvelle France Industrielle, trois ciblent précisément les filières de croissance verte avec un important potentiel de créations d'emplois à la clé : 25.000 dans le secteur des déchets et de la chimie verte, et 25.000 dans les secteurs de la mobilité écologique et du stockage de l'énergie.

La Banque Publique d'Investissement

En un an, 128 M€ de prêts verts ont été attribués à des PME pour des projets industriels en faveur de la transition écologique et énergétique. Afin d'accélérer la distribution du prêt vert, il sera prolongé jusqu'à fin 2017 et étendu au secteur des services.



Le Programme d'investissements d'avenir :

Le Programme Véhicules et transports du futur a permis de soutenir 202 projets pour 643,7M€ d'aides financières. Le programme Démonstrateurs de la transition énergétique et écologique a permis de soutenir 147 projets pour 970,2M€ d'aides financières.

L'ADEME, outil d'intervention du Ministère de l'Environnement, a permis de soutenir plusieurs dizaine de milliers de projets depuis 2014

Depuis 2014, **plus d'un milliard d'euros de soutien issu directement du budget de l'agence a été accordé à plus de 15.000 opérations.** Le Fonds chaleur a permis de soutenir plus de 700 projets de réseaux de chaleur et chaufferies renouvelables pour 400 millions d'euros. Le Fonds déchets a mobilisé plus de 350 millions d'euros d'aides aux entreprises et aux collectivités. Enfin, 500 millions d'euros du Programme d'investissements d'avenir (PIA) ont soutenu 160 projets innovants pour un total de plus de 800 millions d'euros d'investissements.

Tableau récapitulatif des principales actions lancées

Domaines	Principales actions lancées	Retombées économiques
Bâtiment	<ul style="list-style-type: none">▪ Le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) permet un remboursement de 30 % du montant des travaux de rénovation énergétique.▪ L'éco-prêt à taux zéro permet aussi de financer les travaux de rénovation.▪ Depuis mars 2016, il est possible de cumuler le CITE et l'éco-prêt à taux zéro.	<ul style="list-style-type: none">▪ Les effectifs des activités liées à la rénovation énergétique sont en hausse de 9% sur la période 2012 – 2015.▪ Dans certains secteurs comme la fabrication et la pose de fenêtres, les dispositifs de soutien ont permis de préserver ou créer 8000 emplois en 2015.
Energie solaire	<ul style="list-style-type: none">▪ Ségolène Royal a lancé au printemps 2015 un appel d'offres pour les installations photovoltaïques de puissance entre 100 et 250 kWc. La ministre a souhaité doubler la puissance appelée dans cet appel d'offre.	<ul style="list-style-type: none">▪ Le doublement récent de l'appel d'offres photovoltaïque devrait générer 1 milliard d'euros d'investissements et plus de 5000 emplois.



<p>Energie éolienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les investissements dans la filière ont été sécurisés, grâce notamment au maintien du tarif d'achat de l'électricité éolienne au moins jusqu'en 2018 pour les nouveaux projets. ▪ Deux nouveaux parcs d'éoliennes en mer vont être construits à Yeu-Noirmoutier et au Tréport (2^e appel d'offres). Ils viennent s'ajouter aux quatre premiers parcs éoliens annoncés à l'issue du premier appel d'offres. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Selon les principales organisations professionnelles, plus de 2000 emplois ont été créés dans l'éolien en 2014. ▪ Dans les années à venir, près de 10 000 emplois sont attendus pour la filière de l'éolien en mer. Les investissements générés, qui s'élèveront à environ 3,5 milliards d'euros, permettront de dynamiser l'implantation des filières innovantes sur le territoire.
<p>Mobilité durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ségolène Royal a mis en place un bonus, puis un super bonus, ouvrant droit à une aide de 10.000 € pour l'achat d'un véhicule électrique cumulé au retrait d'un diesel de plus de huit ans. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le secteur des véhicules propres (électriques et hybrides) a connu une progression de 310% de ses effectifs entre 2012 et 2015. Les ventes de voitures électriques enregistrent une croissance constante avec une forte accélération de 64 % en 2015.

2. 2015 : une année de reprise

En 2015, les investissements verts recensés par Trendeo marquent une progression des créations potentielles d'emplois de 72% par rapport à 2014.

Depuis 2009, les différents secteurs verts, ou durables, ont beaucoup évolué. La filière solaire, qui tenait le premier rang en 2009, s'est essouffée après la grave crise traversée par les acteurs du photovoltaïque suite au moratoire adopté par le Gouvernement Fillon en 2011 qui a provoqué la destruction de 15.000 emplois. Le doublement récent de l'appel d'offres photovoltaïque par Ségolène Royal, devrait toutefois relancer fortement la filière en générant 1 milliard d'euros d'investissements et plus de 5000 emplois.

Depuis les annonces des premiers appels d'offres pour l'éolien en mer, en 2012, l'éolien s'impose maintenant comme la première filière ENR.

Juste derrière, en 2015, les activités de recyclage et de dépollution ont permis la création de 1.200 emplois nets. Les activités de méthanisation représentent un flux régulier de créations d'emplois. Le véhicule électrique représente une filière émergente, lancée par des constructeurs traditionnels ou de nouveaux entrants.



La méthode Trendeo :

L'Observatoire de l'emploi et de l'investissement a été créé par Trendeo en janvier 2009. L'objectif de cette base de données, accessible par abonnement, est de recenser et structurer toute l'information sur les investissements et désinvestissements en France, en temps réel, à travers plus de 5.500 sources. Ceci, dès lors que ces investissements et désinvestissements entraînent des recrutements ou, en sens inverse, des suppressions d'emplois.

3. Des investissements plus industriels, plus riches en R&D et au final plus capitalistiques

Sur les 3.275 investissements créateurs d'emplois annoncés en 2015 et recensés par l'observatoire Trendeo, 170 sont liés au développement durable, soit 5,2 % du total.

Les activités de R&D occupent 6,2% des emplois créés dans les secteurs durables, contre 3,2% pour l'ensemble des secteurs de l'économie. De la même façon, les emplois dans les secteurs durables sont à 41% d'emplois industriels, contre 19% pour l'ensemble des secteurs de l'économie.

4. Les projets importants en 2015

Les projets les plus importants en 2015 reflètent bien la diversité des investissements durables :

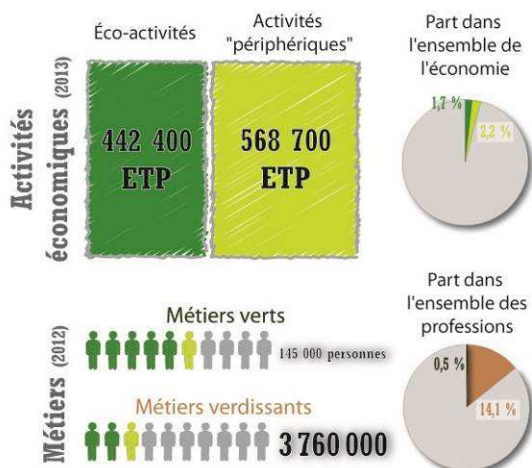
- Un projet industriel de construction de mats d'éoliennes offshore à Loon-Plage, qui devrait permettre 400 créations d'emplois.
- Le site de fabrication de l'Airbus électrique E-fan, sera ouvert à Pau-Uzein, entraînant 350 créations d'emplois.
- Le Technocampus Océan, à Bouguenais, accueillera 350 emplois dans la recherche sur les procédés métalliques et structures en mer.
- L'accord entre l'entreprise sociale Elise de Wambrechies, et Veolia, permettra de créer 300 emplois dans les cinq prochaines années.
- Certains projets sont créateurs d'emplois même s'ils sont moins spectaculaires, comme le développement du réseau de nettoyage écologique de véhicules, Sineo, qui a créé 150 emplois depuis 2014.



5. L'emploi vert : un périmètre en constante évolution

En 2010, la France s'est dotée d'un Observatoire national des métiers de l'économie verte (ONEMEV), placé sous le pilotage du Commissariat général au développement durable, au Service d'observation et statistiques (SOeS) du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

L'ONEMEV associe tous les organismes publics producteurs de statistiques et données intéressant la question de l'emploi vert (INSEE, DARES, Pôle-Emploi, ADEME, etc). Les travaux de l'ONEMEV permettent de définir différentes catégories de métiers « verts », c'est-à-dire relevant directement d'une éco-activité (dont la finalité est la protection de l'environnement ou la préservation des ressources naturelles), et de métiers « verdissants », c'est-à-dire relevant d'une activité périphérique.



Du fait des transitions écologique et énergétique en cours, le périmètre de l'emploi vert évolue rapidement. L'ONEMEV conduit donc des discussions très fréquentes avec les branches professionnelles qui lui permettent d'ajuster la liste des métiers pris en compte dans le périmètre « économie verte ».

En 2015, quatre métiers verdissants ont par exemple été ajoutés aux métiers liés au bâtiment (Dessin BTP, Peinture en bâtiment, Pose de revêtements rigides, Pose de revêtements souples).

L'émergence de très nombreux nouveaux métiers rendent le pilotage des politiques publiques plus complexe. Il est souvent délicat de savoir précisément où positionner le curseur pour soutenir une filière, sans détruire de l'emploi et sans créer d'effet d'aubaine.



L'appel à projets "Green Tech Verte" : l'innovation au service de la croissance verte



1. En quoi les innovations de la « Green Tech Verte » peuvent-elles améliorer notre quotidien ?

La rencontre entre la révolution numérique et la transition écologique offre des perspectives immenses : réseaux intelligents, compteurs communicants, maquette numérique dans le bâtiment, détecteur de pesticides, numérisation de l'éclairage public... **tous les domaines de notre vie quotidienne sont concernés.**

La France dispose d'un immense potentiel, grâce à un vivier d'ingénieurs et de chercheurs travaillent sur les services de demain.

Après avoir organisé le Climate Change Challenge (C3) lors de la COP21, en vue de faire émerger des start-up du climat, Ségolène Royal lance La Green Tech Verte.

Focus sur une innovation Green Tech...

Qivivo, le thermostat intelligent

Ce thermostat intelligent, connecté à internet, surveille et programme le chauffage d'un logement.

Il possède en plus des capteurs de présence et de température. Ainsi, en cas d'oubli, il prévient l'utilisateur et adapte le chauffage automatiquement.

www.qivivo.com

2. Pourquoi intégrer l'incubateur du ministère ?

Ségolène Royal a lancé mardi 9 février 2016 un incubateur pour accompagner les entreprises de la Green Tech et leur permettre de concrétiser rapidement leurs projets :

- Les « jeunes pousses » qui intégreront l'incubateur bénéficieront d'un accès privilégié aux données et aux expertises du ministère ;
- Jusqu'à **150 000 €** d'aide à la constitution de fonds propres seront accordés aux 50 premières startup sélectionnées ;
- Un second financement pouvant aller jusqu'à **500 000 €** bénéficiera aux projets les plus prometteurs.



L'appel à projets est ouvert jusqu'au 31 mai. Les lauréats seront connus dès le mois de juin et pourront intégrer l'incubateur.

Pour participer : retrouvez en ligne le règlement de l'appel à projets

3. Comment les nouveaux services aux citoyens sont-ils identifiés ?

Le ministère lance une série de hackathons en 2016 pour identifier les services au public qui peuvent être améliorés par l'utilisation du numérique dans les domaines de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Ces hackathons se dérouleront en deux temps :

- **organisation d'un « vision camp »**. Une journée de réflexion, ouverte à la société civile, pour identifier les problématiques et déterminer comment l'utilisation de ressources numériques pourrait aider à les résoudre. Le résultat de cette réunion sera l'identification de défis et des ressources numériques qui seront proposés aux participants du hackathon. Le dernier en date a été organisé le 15 mars dernier a porté sur la consommation énergétique ;
- **organisation du hackathon** sur 2 ou 3 jours, qui permettra de faire émerger les projets de services numériques et sélectionner les lauréats. Ceux-ci seront accompagnés dans leur transformation en start-up, le cas échéant au sein de l'incubateur.

Le prochain BarCamp : « Green Tech – Biodiversité » - 14 Avril 2016

Le ministère de l'Environnement lance une démarche d'intelligence collective sur le thème de la biodiversité en organisant le 14 avril 2016 **le premier BarCamp dédié à l'ouverture des données sur la biodiversité**.

Cet évènement, qui s'inscrit dans le cadre du **projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages** vise à faciliter l'émergence de nouveaux usages et développer des outils collaboratifs autour de l'Inventaire National du Patrimoine naturel (INPN), plate-forme nationale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

Les étudiants se mobilisent aussi...

Lancement de « Green Tech Ecole », concours pour les écoles du ministère

Avec ce nouveau projet, Ségolène Royal entend continuer à **mobiliser l'intelligence collective sur des projets environnementaux concrets**, sources d'emplois et de développement économique : **5 projets proposés par des élèves pourront intégrer l'incubateur pendant 9 mois**. Les lauréats seront choisis pour la qualité de leur projet, et pour leur dynamisme. Ils incarneront une génération motivée, convaincue et mobilisée.

Retrouvez l'affiche du concours en **Annexe 1**



ANNEXE 1 :

Affiche « Concours de création de start-up croissance verte »

GREEN TECH
TECHNOLOGIES VERTES

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations Internationales sur le Climat

CONCOURS DE CREATION DE START-UP CROISSANCE VERTE

Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat, lance la Green Tech, un concours de création de services numériques innovants, auprès des élèves des écoles du ministère. **Les lauréats disposeront, pendant toute l'année scolaire 2016-2017, d'un appui fort du ministère pour créer un prototype de projet de service numérique et le tester.**

POUR QUI ?

Pour tous les élèves des écoles du ministère qui sont de niveau master 1 ou 2 ou en dernière année de scolarité et qui peuvent candidater.

QUELLES SONT LES ÉTAPES ?

- ▶ Dépôt des candidatures avant le 11 avril 2016 par courriel à l'adresse : greentech@developpement-durable.gouv.fr
- ▶ Une première sélection d'une dizaine de candidats aura lieu courant avril.
- ▶ Une séance d'intelligence collective se tiendra avec les candidats présélectionnés courant mai, sous la forme d'une session d'une durée maximale de deux jours, à Paris.
- ▶ Les lauréats seront désignés fin mai.

COMMENT Y PARTICIPER ?

La scolarité à l'école s'organise pour les lauréats, pendant et après l'année scolaire 2016-2017.

Pour tenir compte des spécificités de chaque école, les modalités d'organisation de la scolarité des lauréats seront précisées par la direction de leurs écoles respectives.

Vous pouvez consulter le détail du règlement sur le site du ministère www.developpement-durable.gouv.fr (rubrique GreenTech)

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CROISSANCE VERTE**

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

biodiversité



ANNEXE 2 :

Des premiers résultats

En amont de la création de la Green Tech, et dans la perspective de la COP 21, le ministère de l'Environnement a animé le « Climate Change Challenge » (C3), tout au long de l'année 2015. Cette initiative a démontré deux choses. D'une part que l'on pouvait attendre beaucoup de bénéfices collectifs à rapprocher transition numérique et transition écologique. D'autre part que cet engagement permettait de rapprocher étudiants, chercheurs, opérateurs du ministère, entreprises, associations, dans plusieurs villes de France.

En particulier, un hackathon, en novembre 2015, a provoqué la création de 29 projets, dont les 6 suivants, qui ont été distingués par le jury :

C3, Climate Change Challenge - les lauréats nationaux

TAYO



Tayo est un outil éco-responsable pour planifier et coordonner simplement l'ensemble des trajets à destination d'un événement professionnel. Tayo s'intègre au sein des entreprises comme outil complémentaire permettant de réduire les coûts directs par mutualisation des moyens de transport et les coûts indirects en facilitant la planification des trajets.

DIWO



DIWO propose aux habitants de milieux urbains denses une application géolocalisante leur permettant de découvrir et de rejoindre des structures facilitant l'autoproduction par la mutualisation de l'espace (jardins partagés, fablabs, ateliers d'upcycling, de couture...) à proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail.

PLAN B(ANANE)



Le Plan B(anane) est une application multiplateformes qui offre la possibilité d'expliquer, de motiver, de récompenser et de partager les pratiques éco-responsables de manière ludique et personnalisée.



GREEN MY CITY



Le projet **Green My City** vise à végétaliser la ville, en démultipliant les initiatives de co-jardinage sur les toits des immeubles afin de produire localement de la nourriture bio, de réduire la consommation d'énergie liée au transport, et renforcer par cette activité le lien social.

BLABLA CAROTTES



Blabla Carottes est une application permettant de mettre en relation exploitants agricoles, consommateurs, et automobilistes, et de gérer les flux.

C3, Climate Change Challenge - coup de cœur du Public

MEET & REEBOOT

Meet&Reboot est une plateforme B2B permettant l'optimisation de la gestion de déchets, grâce à une mise en relation entre entreprises cherchant s'en débarrasser de leur déchets et entreprises cherchant des matières premières.

C3, Climate Change Challenge – projet remarquable



GreenFabZ est une application de sensibilisation aux actions quotidiennes éco-responsables. Elle incite à l'action de manière ludique et pédagogique via la diffusion d'articles et de défis collectifs à relever.



Territoires à énergie positive pour la croissance verte : une nouvelle enveloppe de 250 millions d'euros pour amplifier la dynamique locale



1. Un soutien renforcé pour accélérer la réalisation de projets locaux

Ségolène Royal a annoncé le 7 mars dernier le doublement de l'enveloppe de subventions attribuée aux « territoires à énergie positive pour la croissance verte ». **Aujourd'hui 400 territoires sont labellisés et bénéficient du soutien du Fonds de financement de la transition énergétique à hauteur de 500 millions d'euros**, pour plus de 850 millions d'euros de travaux générés au total.

Les territoires à énergie positive créés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte ont pour objectif de produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment, en lançant des travaux d'économies d'énergie et des chantiers de production d'énergies renouvelables.

Cette nouvelle enveloppe s'ajoute aux 250 millions d'euros qui ont financé en 2015 les projets de : 260 territoires à énergie positive pour la croissance verte, qui couvrent deux tiers de la population ;

- 153 territoires « zéro déchet, zéro gaspillage », qui s'engagent à réduire de 10% leurs déchets soit 240 000 tonnes évitées par an ;
- 25 villes respirables en cinq ans, qui comptent 15 millions d'habitants.



Cet appui financier permettra aux territoires de poursuivre et amplifier les actions engagées dans les **6 secteurs clés de la transition énergétique** :

- 1. Bâtiment** : réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public ;
- 2. Mobilité durable** : diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports ;
- 3. Energie propre** : production d'énergies renouvelables locales ;
- 4. Economie circulaire** : développement de la gestion durable des déchets ;
- 5. Démocratie participative** : promotion de l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté et mobilisation des acteurs locaux.
- 6. Biodiversité** : alors que le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages vient d'être voté en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, Ségolène Royal entend faire de cette nouvelle enveloppe financière une opportunité pour engager dès à présent des actions en faveur de la biodiversité.



2. Panorama des « territoires à énergie positive » : une dynamique en marche pour la croissance verte



3. La concrétisation des solutions proposées par les « territoires à énergie positive » en 2015

L'avancement des projets locaux en 2015	
<p>Emissions de gaz à effet de serre</p>	<p>Plus de 180.000 tonnes de CO₂ évitées, soit la consommation annuelle de 70 000 voitures.</p>
<p>Economies d'énergie</p>	<p>Près de 50 000 MWh d'énergie électrique économisée par an, soit la consommation annuelle de 3000 logements, grâce notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 115 000 ampoules remplacées, ce qui représente 20 000 MWh d'énergie électrique économisée, soit la consommation annuelle moyenne de 12 000 logements ; ▪ 350 bâtiments publics rénovés ou en cours de rénovation ; ▪ 5 000 logements rénovés ou en cours de rénovation.
<p>Energies renouvelables</p>	<p>2700 GWh d'énergies renouvelables produits, soit la consommation annuelle moyenne de 100 000 logements, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 300 éoliennes en cours d'installation ; ▪ 1,1 millions de m² de panneaux photovoltaïques portés par les lauréats ; ▪ Une cinquantaine de centrales hydroélectriques ; ▪ 60 unités de méthanisation, autant de chaufferie bois.



<p>Mobilité propre</p>	<p>Le fonds a permis d'accélérer le déploiement des infrastructures de mobilité durable, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de 1000 véhicules à faibles ou très faibles émissions déployés dans les flottes publiques des collectivités, soit environ 10 000 tonnes de CO₂ évitées par an ; ▪ 1400 kilomètres de pistes cyclables financées ; ▪ 1200 bornes de recharge pour véhicules électriques.
<p>Gestion durable des déchets</p>	<p>De nombreux projets d'économie circulaire ont été concrétisés grâce au fonds, avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 75 ressourceries créées ou en cours, qui permettent la collecte des produits en vue de leur valorisation ou réutilisation ; ▪ Plusieurs dizaines de milliers de composteurs individuels et collectifs installés
<p>Biodiversité</p>	<p>L'appel à projets a contribué au déploiement d'initiatives pour la biodiversité dans les territoires, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 750 ruches installées dans les collectivités lauréates ; ▪ Une cinquantaine de potagers créés dans les écoles.



4. Exemples de projets financés grâce à la nouvelle enveloppe

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

En 2015, le territoire avait déjà proposé une série d'actions exemplaires :

- déploiement de voies vertes (aujourd'hui plus de 100 km) pour un maillage du territoire en mobilités douces (vélos, piétons) ;
- déploiement de bornes électriques pour favoriser l'acquisition de véhicules électriques par les particuliers ou les entreprises ;
- plan de déplacement interentreprises : la collectivité soutient les démarches des entreprises dans le domaine de la mobilité (par exemple, parking de covoiturage).

En 2016, des projets innovants seront lancés grâce à la nouvelle enveloppe :

- création d'une station de distribution d'hydrogène et de production d'hydrogène à partir d'électricité verte ;
- lancement d'un programme de modernisation de l'éclairage public ;
- développement de l'électromobilité sur le territoire, grâce à l'installation de 6 nouvelles bornes électriques ;
- opération groupée de remplacement d'ampoules par des Leds sur 5 gymnases et mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat.

Chambéry métropole, Communauté de l'Agglomération d'Annecy et Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Auvergne Rhône-Alpes

En 2015, le territoire avait déjà proposé une série d'actions exemplaires :

- mise en service début 2015 d'une nouvelle chaufferie biomasse pour le chauffage urbain (70 000 MWh de production de chaleur) ;
- système de collecte de déchets alimentaires des gros producteurs pour alimenter les méthaniseurs ;
- acquisition de 2 bus hybrides ;
- rénovation de 2 écoles.



Chambéry a lancé un système de **collecte de déchets alimentaires des gros producteurs**. Cette action est soutenue à travers le programme « Zéro Déchet, Zéro



En 2016, des projets innovants seront lancés grâce à la nouvelle enveloppe :

- rénovation énergétique du patrimoine du territoire, aide à la rénovation énergétique des logements et modernisation de l'éclairage public ;
- production d'énergies renouvelables par turbinage des eaux de l'usine de production d'eau potable ;
- achat de bus à carburant performant et programmes d'aménagement pour l'écomobilité ;
- création d'une centrale Photovoltaïque des Grandes Frasses et mise en place d'ombrières photovoltaïques sur un parking.

Agglopolys et ville de Blois

Centre-Val de Loire

En 2015, le territoire avait déjà proposé une série d'actions exemplaires :

- accélération du programme de sobriété énergétique des bâtiments et de l'éclairage publics ;
- installation d'une éolienne de 10 kW et de 18 mètres de haut au centre technique municipal. L'éolienne sera raccordée au transformateur principal du site pour une valorisation totale de l'énergie produite en autoconsommation ;
- développement des transports alternatifs à la voiture par l'achat de vélos à assistance électrique.



La ville de Blois entend faire de **son paysage un atout pour son projet environnemental**, à travers notamment la préservation des terres agricoles, la reconquête des friches urbaines et mise en valeur de son patrimoine. Ce programme global se concrétise dans tous les domaines grâce au label « territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

En 2016, des projets innovants seront lancés grâce à la nouvelle enveloppe :

- rénovation énergétique d'un gymnase et du conservatoire de musique ;
- amélioration de la performance énergétique d'un pôle d'entreprises ;
- aménagement d'un itinéraire cyclable desservant le centre-ville, la gare et les lycées de la collectivité ;
- acquisition de véhicules et de vélos électriques ;
- programme pour la biodiversité et le paysage, avec l'opération « Plantons 1000 arbres pour le climat », en partenariat notamment avec la chambre agriculture et le conservatoire des espaces naturels.

